

Le nom du type GDR, abréviation de la légende de droit GRATIA DEI REX de ces monnaies, a été donné par M. Jean Lafaurie au type désigné par E. Gariel (1) sous le nom de type de l'édit de Pîtres ; on croyait en effet que celui-ci ne convenait pas, cet édit ordonnant dans son article XI la fabrication de pièces ayant « d'un côté notre nom (*nomen*) en cercle, et au centre le monogramme de notre nom (*nostrī nominis monogramma*), et de l'autre côté le nom de la ville, et au centre une croix ». Simon Coupland (2) a montré qu'il n'était pas nécessaire de supposer ou une erreur de rédaction de l'édit ou une modification ultérieure de cet article, le terme *nomen* pouvant signifier non seulement « nom », mais aussi « titre ». On peut donc à bon droit parler du type de l'édit de Pîtres à propos de ces monnaies.

L'atelier de Laon n'apparaît pas dans la liste des dix ateliers créés par l'article XII de l'édit de Pîtres, mais ces dix ateliers ont probablement joué le rôle d'usines centrales de fabrication d'espèces pour d'autres lieux d'émission (3). Et Laon est un de ces nombreux lieux d'émission (plus d'une centaine). Des deniers et des oboles de Laon au type GDR figurent dans de nombreuses collections publiques et privées. Nous nous sommes spécialement intéressés pour ces Journées Numismatiques aux oboles. Une enquête, que nous ne prétendons pas exhaustive, a permis de classer les oboles au type GDR en trois séries que l'on distingue aisément par leurs revers. Le droit est en effet pratiquement invariable : le monogramme de *Karolus* est régulier, à une exception près (n° 12), avec un point dans le O, sauf le n° 10 ; la croissette initiale à l'avvers se situe toujours à 12 h sauf sur deux exemplaires (n° 8 et 12), où elle est à 11 h. La légende GRATIA D-I REX subit peu d'altérations : le G est parfois un C (n° 3, 5, 8, 9), le D un C inversé (n° 8), le R un I (n° 8, 12), le X une + (n° 5, 8, 12) et la croissette initiale est parfois mal posée, en X (n° 8). En revanche les revers semblent présenter des variations significatives de légende : légende longue ou légende courte, et de types : croix non cantonnée ou cantonnée de quatre points.

1re série :

Elle est caractérisée par la légende longue (LVGDVNI CLAVATI) et la croix non cantonnée. Certains exemplaires présentent des flans petits et sont frappés avec des coins de faible diamètre (15 et même 14 mm au grènetis extérieur).

1 D/ + GRATIA D-I REX, monogramme.

R/ + LVGDVNI CLAVATI, croix.

0,73 g ; vente Barthold, Baudey-Pesce, Poinsignon, Paris, 22-24 juin 1983, n° 658.

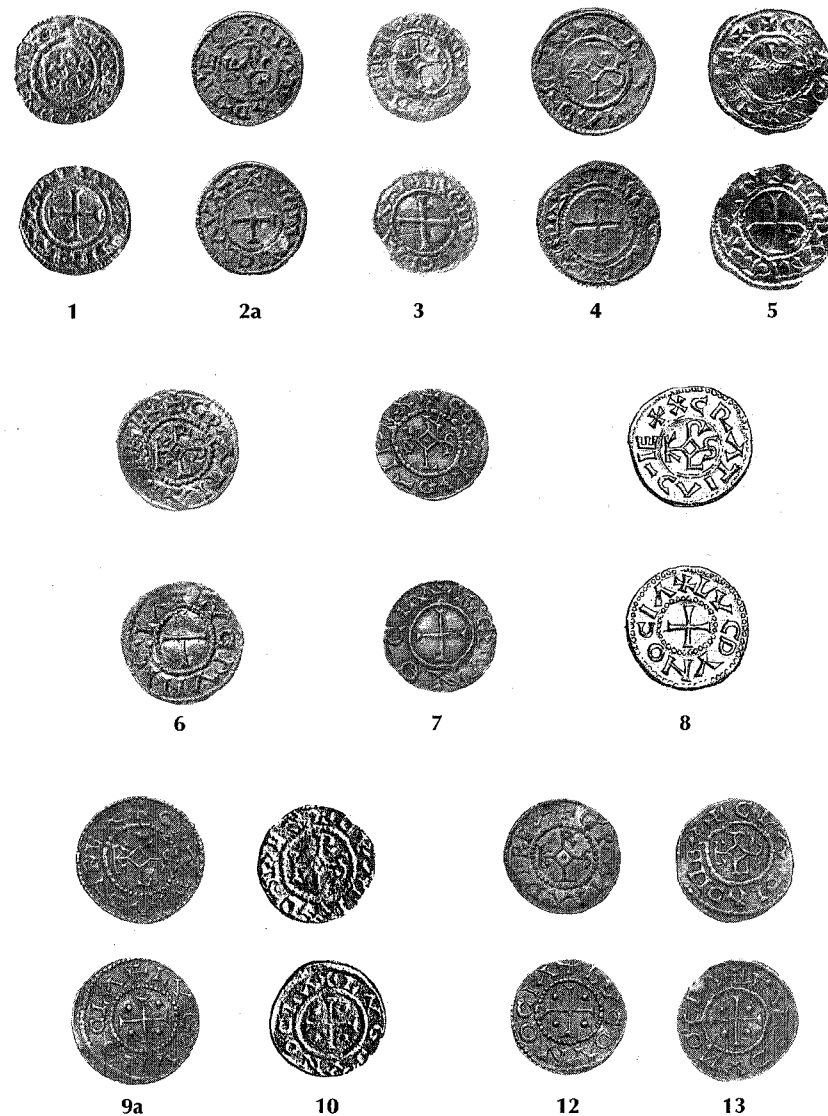
D'après K. F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *Carolingian coinage*, New-York, 1967, n° 798 et nos archives photographiques, cet ex. (0,75 g) était à l'ANS et proviendrait du trésor d'Ablaincourt.

* Nous remercions M. Michel Hourlier de sa précieuse collaboration.

1. E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, Strasbourg, 1883-1884.

2. S. COUPLAND, « L'article XI de l'Edit de Pîtres du 25 juin 864 », *BSFN*, novembre 1985, p. 713-714.

3. J. LAFAURIE, « L'article XII de l'Edit de Pîtres du 25 juin 864 », *BSFN*, novembre 1968, p. 324-326.



2 D/ + GRATIA D-I REX, monogramme.
R/ + LVCDVNI CLAVATI, croix.
a- 0,74 g ; provient du trésor d'Ablaincourt.
b- 0,61 g ; coll. privée.

3 D/ + GRATIA D-I REX, monogramme.
R/ + LVGDVNI CLAVATI, croix.
0,47 g ; provient du trésor de Féchain, Musée de Douai.
Cet exemplaire est reconnaissable par sa croix aux bras non perpendiculaires.

D'autres exemplaires présentent des flans plus larges et sont frappés avec des coins de plus grand diamètre (16 mm).

4 D/ + GRATIA D-I REX, monogramme.
R/ + LVGDVNI CLAVATI, croix.
0,87 g ; provient du trésor d'Ablaincourt (= vente Blaser-Frey, XI, Fribourg-en-Brissgau, 15 juin 1963, n° 14). D'après K. F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *op. cit.*, n° 798, cet exemplaire (0,89 g) était à l'ANS.

5 D/ + CRATIA D-I RE+, monogramme.
R/ + LVGDVNI CLAVATI, croix.
0,86 g ; provient du trésor d'Ablaincourt (= Coll. H. Grunthal, Monnaies et Médailles, 39, Bâle, 9-10 mai 1969, n° 432). D'après K. F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *op. cit.*, n° 798, cet exemplaire (0,86 g) était à l'ANS.

2e série :

Elle est caractérisée par la légende courte et la croix non cantonnée. Pour cette série, les coins et les flans sont grands (16 mm). On relève deux variétés de légende au revers : LVGDVNI CLA et LVGDVNO CLA ou variantes (L inversé et I à la place de L).

1re variété :

6 D/ + GRATIA D-I REX, monogramme.
R/ + LVGDVNI CLA, croix.
0,85 g ; provient du trésor de Féchain, Musée de Douai.

2e variété :

7 D/ + GRATIA D-I REX, monogramme.
R/ LVGDVNO CLV, croix.
0,79 g ; ancienne coll. Elias, coll. privée.

8 D/ (11 h) X CRATIA (C rétrograde)-IE+, monogramme.
R/ + LVCDVNO CLA, croix.

1,05 g ; provient du trésor de Glisy (= Coll. Vernier d'après J. CHARVET, *RBN*, 1870, p. 429-430 = GARIEL pl. XXX, n° 128, Cabinet de France, par erreur). Les dessins sont sensiblement différents, mais il semble bien qu'il s'agisse de la même pièce : il n'y avait qu'une obole de Laon dans le trésor de Glisy. Elle serait passée dans la collection Gariel (vente Hoffmann, 27 avril-5 mai 1885, n° 958), puis au Cabinet de Berlin (1,06 g d'après K. F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *op. cit.*). Sur les dessins, le monogramme n'est pas centré. Le lieu de conservation et le poids, très élevé, sont à vérifier.

3e série :

Elle est caractérisée par la légende courte et la croix cantonnée de quatre points. Pour cette série, les flans et les coins sont grands (16 mm) et l'on a toujours la légende LVGDVNO CLA (lettres parfois inversées et I à la place de L).

9 D/ + CRATIA D-I REX, monogramme.
R/ + LVGDVNO CLA, croix cantonnée de quatre points.
a- 0,85 g ; provient du trésor d'Anglure ; BnF 274d.
b- 0,79 g ; ébréché ; coll. privée.

10 D/ + CRATIA D-I REX, monogramme.
R/ + LVGDVNO CLA, croix cantonnée de quatre points.
Poids inconnu ; provient du trésor de Compiègne. Vente coll. de Roucy, 1920, n° 303.

11 D/ + GRATIA D-I REX, monogramme (O non centré).
R/ + LVGDVNO CLA, croix cantonnée de quatre points.
0,41 g ; ébréché et recollé ; coll. privée.

12 D/ + GRATIA D-I REX, monogramme.
R/ + LVCDVNO CLA, croix cantonnée de quatre points.
0,86 g ; trésor d'origine inconnue vu dans le commerce ; coll. privée.

13 D/ (11h) + GRATIA (C rétrograde) I IEX, monogramme (S inversée ; R en forme de r ; O non centré).
R/ + LVGDVNO CLA, croix cantonnée de quatre points (L et N retournées).
0,84 g ; BnF 275 (= M. PROU, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale, Les monnaies carolingiennes*, Paris, 1896, n° 275 = K. F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *op. cit.*, n° 798 pl. XXV. Cet exemplaire provient de la collection J. Rousseau. A. de LONGPÉRIER, *Notice des monnaies françaises composant la collection de M. J. Rousseau...*, Paris, 1848, n° 402).

Les monnaies semblent se placer d'elles-mêmes dans une séquence naturelle : aux pièces de petit module succèdent des pièces plus grandes mais de type identique ; puis la légende est raccourcie ; enfin le type est modifié. On a donc la tentation de voir dans ce classement typologique le reflet d'une chronologie. Restons cependant prudents : en effet la séquence fonctionne aussi bien dans l'ordre inverse, et plusieurs indices pourraient même nous persuader qu'elle fonctionne mieux ainsi. En effet le type qui précède immédiatement le type GDR, celui au temple avec nom d'atelier, est connu pour Laon, et il porte au droit une croix cantonnée de quatre points (Gariel pl. L, 31 ; Prou 269). À l'autre extrémité de la séquence, le type le plus proche dans le temps des monnaies de l'édit de Pîtres appartient au règne d'Eudes ; il n'est connu que par le denier du trésor de Cuerdale conservé à Londres (Gariel pl. LIII, 23, classé par erreur à Raoul ; BMC 211), qui porte une croix non cantonnée.

Si l'on regarde du côté de la métrologie, il semble bien que les exemplaires sur flan petit, classés ici en tête, parce qu'ayant toujours la croix non cantonnée, sont sensiblement plus légers : autour de 0,75 g contre 0,85 g environ, que ceux de grand flan, quelle que soit la croix de ceux-ci. On devrait donc les classer en fin de séquence. Mais il est vrai que le nombre d'exemplaires est trop petit, et que tous ne sont pas en excellent état de conservation. En tout cas, il n'y a pas lieu de chercher une explication métrologique

à la différence entre les 2e et 3e séries : que la croix soit ou non cantonnée, les poids sont identiques.

Les trouvailles incitent également à la prudence : nous savons de façon certaine que deux trésors ont contenu des oboles de la 3e série, celui d'Anglure (4) et celui d'origine inconnue qui a été vu dans le commerce il y a quelques années (5). Les deux oboles du trésor de Compiègne (6) ne sont pas décrites par A. de Roucy ; mais dans la vente de sa collection (7) figurait un exemplaire, que l'on peut donc supposer provenir du trésor de Compiègne, et qui est lui aussi de la 3e série (n° 10). En revanche, les trésors de Glisy (8), d'Ablaincourt (9) et de Féchain (10) ne contenaient que des oboles à la croix non cantonnée (1re et 2e séries). Ainsi les trois trésors abandonnés avant le règne d'Eudes contenaient des oboles de la 3e série, et les trois trésors abandonnés sous le règne de celui-ci contenaient uniquement des oboles des deux premières séries : cela semble incompatible avec notre classement. Cependant le trésor d'Ablaincourt contenait un denier avec la croix cantonnée (BnF 274c), type dont on ne connaît que deux exemplaires, l'autre étant conservé à Cambridge ; et ce denier du trésor d'Ablaincourt est dans un état de conservation parfait, alors que des deniers à la croix non cantonnée présentent des traces de circulation assez longue. De toute façon, ces trésors sont tous postérieurs à la période de frappe supposée de ce type (864-875), et le nombre d'exemplaires qu'ils contenaient est trop petit pour que nous puissions être assurés qu'il y a dans cette répartition autre chose que le fait du hasard.

Il est donc à craindre que la chronologie relative de ces émissions ne soit pas aussi « naturelle » qu'on aimerait le croire. Ce qui est certain cependant, c'est que ces émissions sont bien de Charles le Chauve, et non de Charles le Simple, et que ce ne sont pas des immobilisations du Xe siècle.

Une autre hypothèse, permettant de passer outre ces embarrassantes considérations chronologiques, a été envisagée : celle de l'existence de deux autorités émettrices faisant fabriquer des espèces portant le même nom de lieu, mais distinguées par le type du revers. L'une aurait frappé de nombreux deniers et les oboles des séries 1 et 2, et l'autre les rares deniers et les oboles de la 3e série, à des dates approchantes. Certes sous le règne de Charlemagne, après la réforme monétaire de 893/894, on a émis des

deniers de Laon et des deniers de Sainte-Marie de Laon (Gariel 198 et 199), mais leurs types étaient assez différents, et les légendes étaient explicites. Une autorité faisant frapper monnaie a besoin que les pièces de ses émissions soient clairement reconnaissables, et l'on imagine mal un système aussi « secret » mis en place à cette période.

L'absence de conclusion assurée à cette recherche montre que dans la reconstitution du passé le choix entre diverses logiques possibles n'est pas toujours aisé... Quant à savoir si la logique a sa place dans l'histoire...

4. Anglure (chef-lieu de canton, arr. d'Épernay, Marne), 1900. 251 pièces, dont 12 connues. Enfouissement vers 879-884. Une obole de Laon (9a) : J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, Paris, t. I, 1985, n° 13 ; C. M. HAERTLE, *Karolingische Münzfunde aus dem 9. Jahrhundert*, Cologne/Weimar/Vienne, 1997, n° 83.
5. Trésor d'origine inconnue vu dans le commerce en 1990 ; 38 monnaies connues. Enfouissement vers 884/887. Une obole de Laon (12). Inédit.
6. Compiègne (chef-lieu de canton et arr., Oise), 1877. 288 pièces dont 26 oboles. Enfouissement vers 877-879. Deux oboles de Laon (10 ? et ?). A. de ROUCY, *Bull. Soc. hist. Compiègne*, VI, 1884, p. 39-41 ; J. Duplessy, *op. cit.*, n° 104 ; C. M. HAERTLE, *op. cit.*, n° 73.
7. Vente R. Delaune, Paris, 2-4 novembre 1920, n° 303, pl. II.
8. Glisy (canton de Boves, arr. d'Amiens, Somme), 1865. Au moins 670 pièces, 568 décrites. Enfouissement vers 890. Une obole de Laon (8). J. CHARVET, « Monnaies découvertes à Glisy », *RBN*, 1870, p. 417-439, sp. p. 429-430 ; J. DUPLESSY, *op. cit.*, n° 154 ; C. M. HAERTLE, *op. cit.*, n° 90.
9. Ablaincourt (canton de Chaulnes, arr. de Péronne, Somme), 1957. Environ 902 pièces dont 30 oboles (?). Enfouissement vers 890. Quatre oboles de Laon (1, 2, 4, 5). Inédit. J. LAFAURIE, *RN*, 1965, p. 271 ; K. F. MORRISON et H. GRUNTHAL, 83 et 84 (ANS find) ; J. LAFAURIE, *RN*, 1967, p. 291-295.
10. Féchain (canton d'Arleux, arr. de Douai, Nord), 1967. 441 pièces dont 14 oboles. Enfouissement vers 890. Deux oboles de Laon (5,6). Inédit.